

Commune de Bouzonville

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2017

Sous la présidence de M. Denis PAYSANT, Maire

-- 0 --

Présents (15) : M. Denis PAYSANT, M. Bernard ALTMAYER, Mme Marie-Christine AUBIN, Mme Isabelle BELAID, Mme Nadine CAPS, M. Armel CHABANE, M. Robert CHAMPLON, M. Roland GLODEN, M. Franck ISCH, M. Clément LARCHER, Mme Michelle RIGAUD, M. Manuel RIOS, M. Jean-Marie SIBILLE, Mme Marie-Christine VENNER, Mme Michèle WANGON

Procurations (9) : M. Roland CERATI à Mme Nadine CAPS, Mme Françoise DALSTEIN à M. Bernard ALTMAYER, Mme Nathalie BAUDESSON-SCIMIA à M. Roland GLODEN, M. Denis DELLWING à M. Franck ISCH, Mme Cathy GLUCK à M. Manuel RIOS, Mme Esther GOELLER à Mme Marie-Christine VENNER, M. Guy OLLINGER à Mme Marie-Christine AUBIN, M. Régis SUMANN à M. Denis PAYSANT, Mme Christiane WAGNER à Mme Isabelle BELAID

Excusés (2) : Mme Chantal GARAU, M. Alain LINDEN

Absent (1) : M. Isiakou Camaroon OUBA BABA

Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne M. Robert CHAMPLON pour être secrétaire de séance.

Compte-rendu du Maire dans le cadre de ses délégations reçues du Conseil Municipal

Les activités de M. le Maire, dans le cadre de ses délégations de fonction reçues du Conseil Municipal ont été les suivantes depuis le 27 mars 2017, date de la dernière réunion :

- Droit de Prémption Urbain (DPU)

La Commune a reçu les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) :

Date	Immeuble	Vendeur	Prix	Acquéreur
31/03/17	3 rue de Copenhague	M. THOMAS Christophe	146 000 €	M. BEKTAS Ahmet 2 Cité saint Charles 57320 BOUZONVILLE
04/04/17	NB - 12 rue du Luxembourg	M. MAYER Michael	75 000 €	M. JUNGBECKER Wolfgang DILLINGEN (Allemagne)
07/04/17	NB - Rue de France	M. BRABANT Patrick	100 €	M. BATTISTON Tino 1 rue de Metz 57320 BOUZONVILLE

Dans tous les cas susmentionnés, M. le Maire a décidé de ne pas faire usage du droit de préemption dont dispose la Commune de Bouzonville.

- Contrats et adhésions diverses
 - Abonnement 2017 à l'Association des Maires de France : l'adhésion à la l'Association des Maires de France a été renouvelée au 1^{er} janvier 2017 pour un coût de 650,72 € TTC.

Informations diverses

- Suite au départ annoncé de la collectivité au 1^{er} juin 2017 de Mme Périne CRIADO, Directrice du Pôle Scolaire et Périscolaire, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a réuni un comité de recrutement le vendredi 7 avril 2017. Six (6) candidates avaient été convoquées pour un entretien. Cinq (5) se sont présentées. A l'issue de ces entretiens, le comité a retenu la candidature de Mme Stéphanie SIMONETTI, demeurant à Châteauneuf-les-Martigues (13220), actuellement Directrice Adjointe du Centre Social Maison pour Tous de cette commune.
- Le 3 avril dernier, le Département de la Moselle a notifié à la Commune son intention de verser la somme de 102 237,18 € au titre du solde de la subvention PACTE 57, attribuée pour la deuxième tranche de travaux d'aménagement du Parc de la Nied.
- La commune de Bouzonville a eu confirmation de la mise en circulation effective du transport ferroviaire de passagers entre Dillingen et Bouzonville à l'occasion de la braderie du Vendredi Saint. Le 4 avril dernier s'est tenue en Préfecture de la Moselle une réunion relative à la sécurité qui a permis de mettre au point tous les détails opérationnels de l'organisation de cette manifestation.

1. 2017041101 - Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour suivant :

- | | | |
|---|------------|--|
| 1 | 2017041101 | Approbation de l'ordre du jour |
| 2 | 2017041102 | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2017 |
| 3 | 2017041103 | Rapport d'activité 2016 de l'Espace Culturel |
| 4 | 2017041104 | Dotations ULIS 2017 |
| 5 | 2017041105 | Demande d'Admission en Non Valeur (ANV) |
| 6 | 2017041106 | Fiscalité directe 2017 |
| 7 | 2017041107 | Budget primitif 2017 |
| 8 | 2017041108 | Tarif de la braderie du Vendredi Saint 2018 |

2. 2017041102 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2017

M. Armel CHABANE souhaite apporter un correctif au compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2017 au regard de sa prise de parole au sujet des embauches de la Commune. Il n'est pas opposé, par principe, aux embauches au sein des services municipaux. En revanche, il réitère son opposition pour le moment, dans un contexte budgétaire difficile, à une embauche pour compenser des transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités locales sans compensation financière effective.

Mme Michelle RIGAUD évoque également son intervention lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 27 mars 2017 relative aux provisions budgétaires à constituer dans les années à venir en vue des investissements en matière sportive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver à l'unanimité le compte-rendu modifié de la séance du 27 mars 2017.

3. 2017041103 - Rapport d'activité 2016 de l'Espace Culturel

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activité 2016 de l'Espace Culturel présenté et commenté par Mme Marie-Christine VENNER. Ce rapport est joint en annexe du présent compte-rendu.

4. 2017041104 - Dotation ULIS 2017

Tous les ans, la Commune de Bouzonville sollicite l'intercommunalité de rattachement pour le versement d'une dotation de fonctionnement relative au fonctionnement de l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) du Groupe Scolaire Pol Grandjean.

La dotation sollicitée pour l'année 2017 est la suivante sur la base des frais réels supportés en 2016 :

BILAN FINANCIER DU FONCTIONNEMENT DE L'ULIS EN 2016			
		N° Facture	Montant
TRANSPORTS	Janvier	2016010092	1 300,20
	Février	2016020090	715,11
	Mars	2016030168	1 365,21
	Avril	2016040135	715,11
	Mai	2016050276	1 235,19
	Juin	2016060223	1 430,22
	Juillet	2016070140	195,03
	Septembre	2016090106	1 430,22
	Octobre	2016100172	845,13
	Novembre	2016110160	1 235,19
	Décembre	2016120176	780,12
		TOTAL	
SALAIRES	Salaires bruts total		20 238,33
	Salaires bruts proratisés 10/35		5 782,38
	Charges patronales 44,97%		2 600,34
	Total salaires et charges		8 382,72
FOURNITURES	1 classe		460,00
TOTAL			20 089,45

Un acompte de 9 000 € a déjà été perçu en 2016. Il est proposé par ailleurs de solliciter un acompte de 10 000 € pour le fonctionnement de l'ULIS en 2017.

La dotation à solliciter serait donc de 21 089,45 €.

La commission des finances propose, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à solliciter la CCB3F en vue du versement d'une dotation 2017 d'un montant de 21 089,45 € pour le fonctionnement de l'ULIS en 2016-2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de suivre l'avis de la commission des finances et d'autoriser M. le Maire à effectuer les démarches en ce sens.

5. 2017041104 - Demande d'admission en non valeur

Mme la trésorière de la Commune, après avoir épuisé tous les moyens contentieux à sa disposition propose l'Admission en Non Valeur (ANV) des créances suivantes, dues par

M. Frédéric LECOMTE et Mme Edwige ADAM, ayant fait l'objet d'un jugement de surendettement :

- titre n° 2013-249 d'un montant de 42 € pour la facturation d'office d'un trimestre de transports scolaires,
- titre n° 2013-4 d'un montant de 78 € pour des prestations périscolaires de la fin 2012.

La commission des finances propose d'autoriser M. le Maire à admettre les créances précitées en non valeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire d'admettre en non valeur les créances irrécouvrables présentées par le comptable de la collectivité à hauteur de 120 €.

6. 2017041106 - Fiscalité directe 2017

Les bases d'imposition 2017 ont été notifiées à la collectivité.

La commission des finances propose une hausse des impôts locaux comme indiqué ci-dessous :

Produits 2017 à taux constant	1 127 427,00
Produits 2017 attendu	1 161 507,00

Taxe	Assiette 2016	Taux 2016	Produits 2016	Bases 2017 notifiées	Produits 2017 à taux constant	Taux 2017	Produits 2017 prévisionnels
TH	3 660 042,00	9,73%	356 122,00	3 706 000,00	360 594,00	10,02%	371 341,00
TFB	5 322 034,00	13,80%	734 441,00	5 375 000,00	741 750,00	14,22%	764 325,00
TFNB	64 039,00	39,07%	25 020,00	64 200,00	25 083,00	40,25%	25 841,00
			1 115 583,00		1 127 427,00		1 161 507,00

Mme Michelle RIGAUD souhaite rectifier la teneur de sa prise de position lors de la commission des finances du 5 avril 2017 concernant les impôts locaux. Elle considère qu'une augmentation de 3% des impôts locaux aurait pour effet de rapprocher les taux pratiqués par la Commune de Bouzonville de ceux des autres communes appartenant à la même strate démographique et non de leur permettre de rester en dessous.

M. le Maire réitère ses propos émis lors du DOB et indique que les taux à Bouzonville restent sensiblement inférieurs à ceux prélevés dans les communes de Moselle de taille comparable.

M. Jean-Marie SIBILLE réitère sa position, formulée lors de la réunion de la commission des finances du 5 avril 2017 à savoir qu'une augmentation de 3% est supérieure à l'inflation constatée en 2016 et qu'il importe donc de compenser la baisse des dotations de l'Etat par des économies de fonctionnement.

Mme Marie-Christine VENNER répond que cette augmentation est justifiée par l'inscription dépenses nouvelles en investissement en vue de la réalisation de projets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par 19 voix pour, 4 absentions et 1 voix contre d'augmenter les taux de fiscalité directe locale comme suit en 2017 :

Taxe	Taux votés pour 2017
Taxe d'habitation	10,02 %
Taxe sur le foncier bâti	14,22 %
Taxe sur le foncier non bâti	40,25 %

7. 2017041107 - Budget primitif 2017

M. le Maire rappelle que, dans un contexte financier tendu, lié notamment à la baisse des dotations de l'Etat, la Commune dispose des leviers suivants pour équilibrer son budget primitif :

- l'augmentation des impôts,
- la modification du périmètre d'intervention au niveau des services proposés à la population entraînant en principe une diminution des dépenses de fonctionnement,
- le recours à l'emprunt.

Le projet de budget primitif 2017, tel que proposé à l'approbation du Conseil Municipal est équilibré par un recours à l'emprunt, une hausse des impôts locaux et la diminution de certains postes de dépenses en fonctionnement.

Des projets nouveaux nécessitent en effet des ressources supplémentaires.

Dans cette optique, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé aux services et aux adjoints dans le domaine qui les concerne de recenser les projets susceptibles d'être réalisés dans les 3 années à venir, de les chiffrer et d'estimer les ressources qu'il conviendra de mobiliser pour les concrétiser.

M. le Maire rappelle également au Conseil Municipal que la réalisation effective de l'extension du service périscolaire est conditionnée par la notification de l'ensemble des subventions sollicitées.

Le budget primitif proposé présente l'équilibre suivant :

Equilibre 2017		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 698 631,70	3 698 631,70
Investissement	1 937 867,35	1 937 867,35
Total	5 636 499,05	5 636 499,05

Le détail de ce budget est annexé au présent compte-rendu.

M. Jean-Marie SIBILLE regrette que les arbitrages budgétaires aient été opérés en faveur de la création du service périscolaire, au détriment du revêtement synthétique au stade de football municipal. Ce dernier projet aurait concerné une part plus importante de la population.

Mme Marie-Christine VENNER, s'agissant des équipements sportifs rappelle que les équipements sportifs constituent une charge de centralité pour la Commune et que cette

question devra à nouveau être abordée en partenariat avec la CCB3F et/ou les communes des environs.

M. Armel CHABANE considère en revanche que le projet de budget est équilibré et répond tant aux impératifs de réduction des dépenses que de sincérité et de réalisme. Il indique par ailleurs souhaiter que le gazon synthétique soit compris dans la prospective financière souhaitée par M. le Maire pour les années 2017 à 2020. Il estime cependant qu'il ne s'agit que du budget primitif. Seul l'examen du compte administratif 2017 permettra de vérifier si les prévisions budgétaires sont tenues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 19 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre d'approuver le budget primitif 2017 proposé.

8. 2017041108 - Tarifs de la braderie 2018

En application de la décision du Conseil Municipal du 23 février 2016, applicable à compter de 2017, le tarif applicable pour les commerçants ambulants pour la braderie du Vendredi Saint est actuellement le suivant :

- forfait de 10 € par stand,
- 10 € par mètre linéaire de stand (inchangé par rapport à 2016).

Compte tenu de l'augmentation des frais liés à l'organisation de la braderie (sécurité, poste de secours), la commission des finances propose de porter le tarif au mètre linéaire à 12 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les éléments tarifaires suivants pour la braderie du Vendredi Saint 2018 :

- de porter le tarif au mètre linéaire de 10 € à 12 € pour les commerçants ambulants, les associations locales et les commerçants sédentaires pour la longueur de stand dépassant la largeur de leur vitrine,
- de maintenir le forfait par stand à 10 €,
- d'exempter du forfait par stand les associations locales et des commerçants sédentaires.



Rapport d'activité

2016

2, rue des Bénédictins
57320 Bouzonville

espace.culturel@mairie-bouzonville.fr
03 87 75 50 17

Sommaire

Personnel	p.3
Lecteurs actifs	p.3
Prêts	p.4
Fonds propre	p.4
Recettes propres	p.5
Animations	p.5
Scolaire	p.5
Périscolaire	p.6
Multi-accueil	p.6
Maison de retraite	p.6
Budget	p.6

Personnel

En mai 2016, Cyrielle Mulet, responsable de l'Espace Culturel depuis son ouverture en 2013 a quitté ses fonctions pour une autre aventure professionnelle.

À l'occasion de son départ, la Ville de Bouzonville souhaitait réévaluer l'organisation des services. Suite à cet audit, le poste a été élargi afin d'accéder à des responsabilités accrues mais néanmoins complémentaires au niveau des services de la Ville de Bouzonville.

Pourvu en août 2016, le poste a été requalifié pour endosser des responsabilités de communication, d'animation et de culture.

Après un appel à candidature, Benjamin Milazzo a pris ses fonctions le 8 août 2016 en tant que directeur du pôle animation, culturel et communication. Ses missions comprennent la direction de l'Espace Culturel.

Entre mai et août 2016, Myriam Mesembourg a exercé l'intérim et géré la médiathèque. Pour faire face aux nouvelles responsabilités du nouveau directeur son poste est passé de mi-temps à plein temps. Celui lui permet notamment de s'investir dans l'accompagnement des scolaires.

L'équipe des bénévoles de l'Espace Culturel est une équipe dynamique qui permet à la structure de proposer autant d'animation et de rendez-vous culturels qu'elle le fait depuis son ouverture. Deux bénévoles ont souhaité, en 2016, cesser leur investissement pour des raisons personnelles. Ainsi un appel à candidature a été lancé en début d'année 2017.

Lecteurs actifs

Pour une ville de 4 100 habitants, l'Espace Culturel compte 998 lecteurs (individuels et groupes) actifs et 1 748 inscrits.

Répartition des lecteurs actifs (ayant effectué au moins un emprunt sur la période).

Lecteurs en ville	303
Lecteurs extérieurs	673
Inscriptions individuelles	976
Inscriptions payantes	407
Inscriptions gratuites	569
Groupes en ville	21
Groupes extérieurs	1
Nombres d'inscrits dans les groupes	37

Tranches d'âge et sexe

	Hommes	Femmes	Total
De 0 à 13 ans	220	248	468
De 14 à 19 ans	32	46	78
De 20 à 29 ans	7	18	25
De 30 à 59 ans	38	195	233
60 ans et plus	36	132	168

	Résidents à Bouzonville		Hors commune	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
De 0 à 13 ans	64	64	156	184
De 14 à 19 ans	9	14	23	32
De 20 à 29 ans	3	7	4	11
De 30 à 59 ans	9	44	29	151
60 ans et plus	18	69	18	63

Prêts

Au niveau du fond de l'Espace Culturel, on comptabilise 22 019 prêts sur l'année 2016 détaillés comme suit :

Documents adultes :	8 648
Documents enfants :	13 371
Documents audio :	501
Documents électros :	5
Documents vidéos :	1
Autres :	15

Ces prêts peuvent concerner le fond propre ou les documents mis à disposition par la BDP qui ont été renouvelés trois fois l'an passé à hauteur d'un échange d'environ 450 documents tous les quatre mois.

Fonds propre

La composition du fond propre se fait par les acquisitions dont le budget est fixé par la Ville de Bouzonville.

Fonds propre de l'Espace Culturel

	Livres	Audios	Electros	Périodiques	Total
Adultes	2 745	346	12	194	3 297
Enfants	3 583	20	0	148	3 751
Total	6 328	366	12	342	7 048

Nouvelles acquisitions ou dons durant l'année 2016

	Livres	Audios	Electros	Périodiques	Total
Adultes	186	31	0	364	581
Enfants	264	0	0	141	405
Total	450	31	0	505	986

Documents éliminés ou perdus durant l'année 2016

	Livres	Audios	Electros	Périodiques	Total
Adultes	113	1	0	6	120
Enfants	74	0	0	5	79
Total	187	1	0	11	199

Recettes propres

La cotisation annuelle pour les adultes est fixé à 5€ à l'année. Les groupes et les enfants bénéficient de la gratuité. Cette politique tarifaire permet une large ouverture à tous les publics.

Ainsi en 2016, les recettes propres ont généré des recettes de **1 845 €**

Animations

L'Espace Culturel de Bouzonville présente chaque mois un ensemble d'animations gratuites pour tous les publics.

L'objectif de ces animations est d'ouvrir les lecteurs ou les non-lecteurs à différents rendez-vous culturels. Il s'agit de rencontres, lectures, conférences, ateliers pratiques, expositions accessibles pour tous les âges.

Ces animations permettent d'ouvrir à de nouveaux publics et de créer de vrais rendez-vous culturels de qualité pour le public.

En 2016, l'Espace Culturel de Bouzonville a organisé 49 rendez-vous culturels répartis sur toute l'année en ciblant différentes catégories d'âge.

Scolaire

L'Espace Culturel de Bouzonville travaille en partenariat avec les écoles de Bouzonville :

- Groupe Scolaire Pol Grandjean (primaire)
- Institut de la Providence (Maternelle, primaire)
- Collège Adalbert

Avec des accueils privilégiés en dehors des heures d'ouverture au public, tout au long de l'année, des thématiques sont développés en accord avec les enseignants. L'objectif est d'éveiller à la lecture tout en familiarisant les élèves à l'Espace Culturel.

L'aspect ludique est mis en avant dans le cadre des activités dédiés et les classes sont également mis à contribution pour participer une fois dans l'année au concours Mosel'lire. Cette année près de 4 classes se sont engagés en partenariat avec l'Espace Culturel. Le résultat du concours sera connu au mois de juin prochain.

Indépendamment des partenariats avec les établissements bouzonvillois, l'Espace Culturel permet à des écoles environnantes de bénéficier une fois dans l'année d'une visite découverte du lieu en fonction de la disponibilité des plannings. À la rentrée 2016, une classe de l'école de Freistroff a bénéficié de cette visite-découverte.

Périscolaire

L'Espace Culturel a initié au mois de septembre dernier un partenariat avec le périscolaire. Un accueil a été préparé le jeudi de 16h à 17h où un travail intergénérationnel a été entrepris avec la maison de retraite de Bouzonville. En 2016, ce sont les groupes de 3-6 ans qui ont été accueillis jusqu'à Noël et ils ont pu bénéficier d'une lecture par les résidents de la maison de retraite en fin d'année.

Multi-accueil l'îlot-tendresse

L'Espace Culturel intervient une fois par mois sur des thématiques définies en collaboration avec l'équipe du multi-accueil pour éveiller les plus petits à la lecture.

Maison de retraite

Un partenariat avec la maison de retraite leur permet d'emprunter des documents en fonction de leur demande. L'échange intergénérationnel avec le périscolaire a également été poursuivi en 2017 avec les 6-12 ans où ce sont les enfants qui ont lu une histoire aux anciens. Une exposition en juillet 2017 a également été décidé cette année.

Budget

L'Espace Culturel a bénéficié d'un budget d'acquisition de 8 000 € réparti comme suit :

Livres

ADULTES	3 491,62 €
Romans généraux	888,94 €
Romans policiers	645,02 €
Romans SF	212,12 €
Romans langues étrangères	42,94 €
Romans gros caractères	501,66 €
Livres-lus	103,46 €
Documentaires	372,52 €
BD-Mangas	253,50 €
CD	471,46 €

JEUNES	2 115,94 €
TOUT-PETITS albums	333,13 €
ENFANTS documentaires	257,18 €
ENFANTS albums	293,91 €
ENFANTS romans langues étrangères	124,95 €
ENFANTS romans	179,22 €
ENFANTS contes	50,65 €
ENFANTS BD-mangas	276,98 €
ENFANTS livres-CD	103,35 €
ADOLESCENTS romans	270,66 €
ADOLESCENTS documentaires	123,94 €
ADOLESCENTS BD-mangas	101,97 €
ABONNEMENTS	2 014,85 €
ViaPresse	630,24 €
France Publications	645,36 €
Bayard	739,25 €
DISPONIBLE	7 622,41 €

L'Espace Culturel a disposé d'un budget animation de 5 000 € réparti comme suit :

Animations

EXPOSITIONS	1 774,53 €
Frais de bouche	364,53 €
Location	1 410,00 €
Matériel	- €
ATELIERS_ANIMATIONS	2 520,48 €
Cachet	2 388,52 €
Frais de bouche	95,48 €
Matériel	- €
COMMUNICATION	366,00 €
Signalétique	- €
Impression	366,00 €
BÉNÉVOLES	396,10 €
Frais de bouche	396,10 €
TOTAL	4 192,21 €